



Assemblée générale

Distr. limitée
15 avril 2025
Français
Original : anglais

Soixante-dix-neuvième session

Point 17 de l'ordre du jour

Suivi et mise en œuvre des textes issus des Conférences internationales sur le financement du développement

Projet de décision déposé par le Président de l'Assemblée générale

Accréditation et participation d'organisations intergouvernementales à la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement

L'Assemblée générale, prenant acte de la note du Secrétariat¹, décide d'accréditer les organisations citées dans ladite note et de les inviter à participer en tant qu'organisations intergouvernementales aux travaux de la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement et à son processus préparatoire, en qualité d'observateurs, conformément au paragraphe 3 b) de sa résolution [78/271](#) du 11 avril 2024.

¹ [A/79/858](#).

